

• LANAUDIÈRE

LANAUDIÈRE

Créatrice de chaînes de valeur, prioritairement dans les domaines du porc et des légumes

Dans le contexte de la globalisation des marchés, la région de Lanaudière a choisi de se démarquer par l'approche de création de chaînes de valeur dans l'industrie agroalimentaire. Une chaîne de valeur se définit par des alliances stratégiques verticales qui impliquent des partenaires distincts et indépendants. Ces alliances (développement d'images de marque, cahiers de charge communs, partage des bénéfices, etc.) visent à mieux positionner les entreprises de première, deuxième et troisième transformations de la région sur les marchés locaux et étrangers, par l'élaboration de nouveaux produits à valeur ajoutée et par l'optimisation des processus débouchant sur une réduction des pertes et du gaspillage des ressources. 

Les secteurs priorités par le créneau, et dans lesquels la région se démarque tant par le dynamisme de ses entreprises que pour leur nombre, sont la transformation du porc et la transformation des légumes et de la pomme de terre.

Réparties sur l'ensemble du territoire, tous secteurs confondus, on compte 133 entreprises en transformation alimentaire. Celles-ci procurent 3 150 emplois, ce qui en fait le secteur manufacturier qui embauche le plus de travailleurs dans Lanaudière, avec un taux de croissance annuel de l'emploi de 2,2 % et une valeur des livraisons de plus de 470 M\$, soit 2,6 % des livraisons au Québec.



Une stratégie et un plan d'action (2008-2013) ont été élaborés pour développer le créneau d'excellence Agroalimentaire Lanaudière : création de chaînes de valeur. L'entente de mise en œuvre a été signée en janvier 2009 par le gouvernement du Québec, le comité régional ACCORD, le comité de créneau ainsi que la Conférence régionale des élus de Lanaudière.

Forces du créneau ->

La région de Lanaudière est considérée comme un joueur important du secteur agroalimentaire, étant l'une des régions où les terres sont les plus fertiles au Québec. Elle est reconnue pour ses cultures maraîchères, notamment les pommes de terre et les légumes frais. La proximité des producteurs et des transformateurs est favorable à la création de chaînes de valeur, ce qui permet d'augmenter la rentabilité des entreprises.

L'autre segment d'activité moteur pour le créneau, la transformation du porc, regroupe plusieurs entreprises majeures qui emploient plusieurs centaines de personnes.

En soutien à la fabrication, il y a toute la dynamique de la distribution, de même que différentes technologies qui ajoutent de la valeur au produit final. Autour de tout ce système de production gravitent plusieurs intervenants et infrastructures, qui viennent appuyer l'industrie et favoriser son développement. La région de Lanaudière regroupe entre autres plusieurs organismes voués à la R-D et à l'innovation dans le domaine agroalimentaire, dont le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL) et le Centre d'innovation en transformation des aliments de Lanaudière (CITAL). Une formation technique est disponible pour les entreprises de production et de transformation agroalimentaire, au Cégep régional de Lanaudière.

La position géographique de Lanaudière lui confère également de nombreux avantages, telle la proximité des grands axes routiers et des centres portuaires et aéroportuaires, ce qui facilite les exportations. 

La vision

D'ici 2013, la région de Lanaudière sera reconnue comme un chef de file au chapitre de la coordination verticale - du champ à la table - par la transformation optimale de la ressource alimentaire, en misant sur la création de chaînes de valeur, en priorité dans les domaines du porc et des légumes.

Principaux axes de développement ->

Axe 1 - Innovation et développement de nouveaux produits

Appuyer les regroupements d'innovation ou de différenciation de produits en tablant sur le partage d'information, de savoir et de ressources afin d'élaborer des chaînes de valeur efficaces.

Axe 2 - Mise en valeur des sous-produits

Optimisation et réduction du gaspillage et des pertes par le développement et la valorisation des résidus, et ce, après avoir évalué les quantités de rejets et cartographié les processus.

Axe 3 - Sécurité alimentaire

Qualité et normes nécessaires pour l'uniformisation des processus pour les entreprises d'une même chaîne de valeurs impliquées dans un projet.

Axe 4 - Regroupement d'achats, ventes et promotion

Inciter les entreprises à se regrouper pour augmenter leur volume d'achats et de ventes afin de bénéficier d'économies d'échelle.

Axe 5 - Développement durable

Dans une perspective de développement durable, l'investissement en innovation et en développement des processus, notamment en regard de la gestion de l'eau potable et des eaux usées, permettra au regroupement d'entreprises d'améliorer son bilan environnemental afin de rencontrer les conditions nécessaires pour l'obtention de permis d'agrandissement de ses exploitations.

Axe 6 - Formation et développement de la main-d'œuvre

Au-delà de strictes relations d'affaires, partager des formations et méthodologies qualifiantes permettant de hausser le savoir nécessaire à l'optimisation des processus et des modèles d'affaires conventionnels existants.



Sous les différents objectifs opérationnels des six axes de développement mentionnés ci-dessus, on trouve plus de 36 actions structurantes, qui sont estimées à près de 37 M\$ sur cinq ans.

Objectifs ->



Les objectifs d'affaires

- Sur les marchés étrangers, promouvoir le label lanauchois, qui devra démontrer, à l'aide d'un cahier des charges rigoureux, la provenance des produits achetés et des ingrédients, la traçabilité, la salubrité, la forme d'étiquetage, le type de processus d'assurance qualité, et ce, pour les produits de spécialité et ceux qui ont une forte valeur ajoutée afin d'accroître de 35 % le nombre d'entreprises desservant les marchés hors Québec.
- De 2008 à 2013, augmenter de 20 M\$ les investissements en immobilisation, en créant notamment un pôle attractif autour des producteurs, afin de diminuer les distances entre producteurs et transformateurs.
- Sensibiliser et accompagner 30 petites entreprises offrant un fort potentiel à l'exportation, aux normes de qualité et d'étiquetage, à l'accréditation HACCP (Hazard Analysis and Critical Control Point), aux normes ISO (International Organization for Standardization) et au contrôle de qualité.
- Dans les petites entreprises, réduire de 10 % les coûts d'achat des condiments, emballages et autres matières premières.
- Augmenter la rétention de la main-d'œuvre dans les entreprises lanauchoises, en favorisant l'adoption de bonnes pratiques de gestion.

Principaux partenaires ->

Plusieurs organismes jouent un rôle important dans l'industrie agroalimentaire de Lanaudière. Les principaux sont :

- Le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL);
- Le Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL);
- Le Centre d'innovation en transformation des aliments de Lanaudière (CITAL).

Lanaudière

- 445 188 habitants en 2007, soit 8 % de la population du Québec
- 219 400 emplois recensés en 2007
- 6 municipalités régionales de comté (MRC)
- Principales villes : Terrebonne (99 684 habitants), Repentigny (80 264 habitants), Mascouche (36 259 habitants)
- 9 789 200 \$ de PIB en 2007, soit 3,5 % du PIB du Québec
- 1 151 600 \$ de produits exportés (2006), soit 1,7 % des exportations du Québec

> Pour plus de renseignements

Direction régionale de Lanaudière
40, rue Gauthier Sud, bureau 3300
Joliette (Québec) J6E 4J4
450 752-8050
dr.lanaudiere@mdeie.gouv.qc.ca

Développement
économique, Innovation
et Exportation

Québec 